

Print

Le lobby ouïghour

Par [Paul Lavoie](#)

Mondialisation.ca, 23 mars 2021

Url de l'article:

<https://www.mondialisation.ca/le-lobby-ouighour/5654781>

Les ancêtres des Ouïghours [1] se taillent au milieu du 8^e siècle un empire sur un territoire qui recoupe aujourd'hui la Mongolie. Une centaine d'années plus tard, leur alliance avec la Chine ne leur évite pas une défaite aux mains des Kirghizes qui les forcent à trouver refuge ailleurs. S'ils essaient en plusieurs endroits d'Asie centrale, la plus grande partie d'entre eux migrent vers le Turkestan oriental alors sous contrôle arabe et où ils abandonnent le christianisme de tradition nestorienne pour l'islam. Le Turkestan oriental, qui est assujéti par intermittence à la Chine depuis le 1^{er} siècle, est intégré définitivement à l'Empire chinois au milieu du 18^e siècle et prend le nom de Xinjiang — en chinois « nouvelle frontière ». Concentrés dans les steppes, les montagnes et les déserts, ces gens vivent durant des générations en relatif isolement, ce qui explique peut-être qu'ils se désignent comme les habitants de tel ou tel lieu, jamais en fonction d'une identité commune. [2]

L'habitude prise au cours des années 1930 de se nommer « Ouïghours », en se réappropriant une appellation ancienne et oubliée, pave la voie à l'acquisition d'une conscience ethnique. Cette évolution apparaît cependant aussi lente que tardive. Bien qu'il y ait eu par le passé des révoltes spontanées, il faut en effet attendre la dernière décennie du 20^e siècle pour que le nationalisme gagne une partie de la population ouïghoure, en même temps que déferle une vague de violences imputée à des extrémistes. S'il se nourrit des rêves que suscitent les républiques voisines d'Asie centrale accédant à l'indépendance lors de la chute de l'URSS, ce nationalisme semble surtout résulter des inquiétudes provoquées par l'arrivée massive au Xinjiang de Hans et du ressentiment face à une croissance économique dont les Ouïghours se sentent exclus.[3]

L'unité, une valeur absolue en Chine

L'ancien premier ministre français Jean-Pierre Raffarin, devenu spécialiste de la Chine, est amené à parler des Ouïghours lors de son témoignage en septembre 2018, à titre d'expert, devant la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française.[4] Il explique que la Chine n'a pas la même vision de l'*unité* que les Occidentaux qui la réduisent à une simple stratégie pour obtenir un avantage, comme au football. « En Chine [...] l'unité est la valeur absolue tandis que le diviseur est coupable. Je ne suis pas sûr que les Chinois apprécient leur pouvoir politique davantage que les Occidentaux le leur, mais ils savent que leur pays compte 1,4 milliard d'habitants et que l'unité est nécessaire pour qu'il soit gouverné. Aussi, y compris dans la masse populaire, celui qui divise met l'unité du pays en cause. »

Raffarin fait alors observer que tout nouveau dirigeant étranger reçu par le gouvernement chinois se fait toujours interpellé sur le sujet de l'unité : « Le Tibet, les Ouïghours sont des questions essentielles pour nous parce que nous voulons l'unité ; vous-mêmes [...] n'accepteriez pas qu'on évoque votre désintégration territoriale. » Bref, les Européens auront beau considérer le dalaï-lama comme le fils de Gandhi et la sainteté ambulante, il reste aux yeux de la Chine un dangereux agitateur et une menace de séparatisme. La Chine, qui vise par ailleurs à intégrer les musulmans, n'accepte pas qu'ils soient dirigés depuis l'extérieur, pas plus eux que tout autre minorité. « [Au] nom de l'unité, [les Chinois] sont capables des interventions les plus lourdes », concède néanmoins l'ancien premier ministre français.

Poursuivant son témoignage, Raffarin plaide pour la prudence à l'égard de toute mesure prise contre la Chine sous le prétexte des droits de la personne. Tout État doit assumer une « éthique de responsabilité » et s'inquiéter d'effets non désirés. Un isolement de la Chine risque d'hypothéquer l'ONU et ses organismes, nuit au multilatéralisme, empêche toute réforme de l'OMC, met le monde occidental à la merci des GAFAs américains. Il s'inquiète aussi de voir la Chine et les États-Unis, pour l'heure en guerre économique, s'entendre à jour au détriment des autres. « [Les] Américains ne sont pas des enfants de chœur et la Chine et les États-Unis s'espionnent depuis longtemps et par conséquent se connaissent parfaitement de l'intérieur. Le risque, qu'il ne faut pas prendre à la légère, est donc qu'ils s'entendent contre nous ou du moins que nous ne soyons pas les principaux bénéficiaires de leurs relations ».

Raffarin conclut en faisant remarquer que « si nous devons nous montrer exigeants sur ce qui se passe [en Chine], nous devons également l'être sur ce qui se passe chez nous où nous ne sommes pas exemplaires quant à la protection de l'individu ». Il illustre son propos au moyen d'un exemple. Les Chinois, qui ne connaissent pas les cartes bancaires et paient traditionnellement leur achat en liquide, se mettent en très peu de temps à le faire avec leurs portables. Le gouvernement chinois, dit-il, peut alors très bien savoir qui est un bon ou un mauvais citoyen. Cela peut sembler scandaleux vu du côté occidental. Pourtant quand on examine nos pratiques, le même phénomène d'acquisition de données sur chaque citoyen existe. La seule différence, c'est que « [chez] nous, ce n'est pas l'État mais le marché qui concentre ces données... », observe-t-il.

Avant de poursuivre, il faudrait peut-être compléter ce que dit Raffarin à propos de cette « obsession » chinoise à l'égard de l'unité. Elle ne s'explique pas uniquement par la difficulté, il est vrai réelle, à gérer une population de 1,4 milliard. L'histoire écrite de la Chine est vieille de 30 siècles et, aussi loin qu'on recule, le pays comporte la population la plus nombreuse sur terre. Première économie mondiale au début du 19^e siècle, elle attise les convoitises des puissances étrangères — l'Angleterre surtout, mais aussi à divers degrés la France, le Japon et l'Allemagne — qui entreprennent de la conquérir et de lui faire connaître le même sort que l'Inde ou l'Afrique. Durant environ un siècle, soit des années 1840 aux années 1950, la Chine est dépeçée, humiliée, voit sa civilisation millénaire florissante et brillante être détruite. Chat échaudé craint l'eau froide ! On peut alors parfaitement comprendre que la Chine n'accepte pas qu'on cherche à nouveau à morceler son territoire, surtout lorsque la machination vient des Occidentaux qui n'ont jamais eu rien à rembourser pour les torts commis envers elle aux 19^e et 20^e siècles.[5]

Le séparatisme et les droits de la personne : deux poids, deux mesures ?

Dès lors qu'elle est considérée comme contraire à son unité, la Chine « criminalise » toute forme de séparatisme, qu'il s'agisse de vouloir faire sécession, ou pour une communauté de vivre de façon séparée du reste de la société. Lors d'une rencontre en 2019 avec le premier ministre du Népal, pays voisin, le président chinois Xi Jinping ne paraît pas disposé à y changer quoi que ce soit : « Quiconque se livre au séparatisme dans une quelconque partie de la Chine sera réduit à l'état de poussière et taillé en pièces. Toute

force extérieure qui soutient la scission de la Chine [...] se berce d'illusions ». [6]

Si on se rappelle les propos de Raffarin, la Chine a l'habitude de d'abord signifier aux nouveaux dirigeants étrangers mis en sa présence toute l'importance qu'elle accorde à l'unité. Puis, elle les pique au vif en leur disant qu'ils n'aimeraient sans doute pas qu'on parle du démembrement territorial de leur propre pays. L'avertissement n'est pas sans calcul. La preuve en est que des mouvements indépendantistes, autonomistes, sécessionnistes, séparatistes de tous genres, certains actifs, d'autres en dormance, se rencontrent dans la plupart des pays membres de l'ONU.[7] Encore tout récemment, la France, à qui la Chine peut déjà rappeler les velléités indépendantistes de la Corse, adopte une loi contre le « séparatisme » de l'islam radical.

En matière de séparatisme et plus largement de droits de la personne, la Chine reproche régulièrement aux pays occidentaux leur « deux poids, deux mesures ». [8] Elle n'a peut-être pas complètement tort. N'est-ce pas le même Raffarin qui évalue dans son ouvrage *Chine : le grand paradoxe* (Michel Lafon, 2020), paru peu après son témoignage à l'Assemblée nationale française, que les pays occidentaux fournissent d'excellents arguments à la Chine pour lui permettre de contrer leurs discours sur les droits de la personne ?

Cela dit, il faut cependant admettre que les pays occidentaux et la Chine ne sont pas si différents quand il est question du droit à l'autodétermination, cette facette « positive » du séparatisme. Même si la charte des Nations unies parle « de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes », qu'un cas d'autodétermination surgisse et les pays glissent en toute vitesse leurs yeux vers le paragraphe de la même charte selon lequel on ne doit pas « intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État ». Certes il peut arriver qu'un pays occidental devienne partisan de l'autodétermination si cela fait son affaire (ce qui est le cas des États-Unis à propos du Xinjiang, du moins en sourdine), mais le phénomène est moins fréquent.

Un exemple récent illustrant cette forte tendance des pays occidentaux à ne pas reconnaître le droit à l'autodétermination est celui de la communauté autonome de Catalogne, qui se déclare indépendante après un référendum en 2017. Aucun pays occidental ne la reconnaît. Quant à l'Espagne, elle emprisonne des membres du parti au pouvoir en Catalogne sans qu'aucun autre pays occidental ne proteste ou si peu. En mars 2021, le parlement européen vote à la demande de l'Espagne la levée de l'immunité de trois eurodéputés indépendantistes catalans, dont l'ex-président de la Catalogne. Le vote secret est suffisamment départagé pour amener à croire que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'a pas beaucoup compté dans la balance : 400 pour, 248 contre, 45 abstentions.

Un second exemple récent est évidemment celui de la Crimée. Les pays occidentaux assujettissent la Russie à des sanctions depuis le rattachement de la Crimée à celle-ci. Pourtant, ce rattachement découle d'une décision prise en 2014 en bonne et due forme par les Criméens eux-mêmes — par référendum et à 95 % en faveur ! — et se fonde sur l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Pour ne pas déplaire à son 1,3 million de citoyens d'origine ukrainienne ni sans doute encourager d'une quelconque manière le Québec dont la flamme indépendantiste n'est jamais éteinte, le Canada se retrouve parmi les pays occidentaux les plus enclins à sanctionner la Russie et les moins disposés à prendre en compte le droit à l'autodétermination des Criméens.

L'autodétermination de la Crimée, surtout si on la met en relation avec celle de la Catalogne, est une question intéressante. Outre d'aider à faire réaliser que chaque situation est différente et se résout « cas par cas », elle illustre une réflexion qu'on retrouve dans les études traitant du droit à l'autodétermination. Ces études affirment qu'il importe relativement peu qu'un peuple possède ou non le droit à l'autodétermination, puisque ce droit n'a de sens que si ce peuple réussit à l'exercer concrètement.[9] Dit autrement, c'est par l'efficacité à mettre en œuvre le droit à l'autodétermination qu'on l'acquiert, non par sa présumée existence ! Les Criméens ont réussi à le mettre en œuvre, les Catalans non, du moins pas encore n'en déplaît à l'Espagne. Dans le cas des Ouïghours, nul ne peut dire quoique ce soit pour l'instant.



Toujours à propos des Ouïghours dont le sort les enflamme, on peut avoir l'impression que les pays occidentaux soutiennent leur droit à l'autodétermination. Si on parcourt l'abondante littérature sur le sujet, on arrive plutôt à la conclusion qu'il est allégué par des médias, par des ONG, par des sympathisants à leur cause et par eux-mêmes, non par des États. Du reste, si on examine les positions exprimées à l'ONU lors de la tenue, apparemment fort orageuse, de la Commission sur le respect des droits de l'homme d'octobre 2020 et où est étudié le cas des Ouïghours, leur droit à l'autodétermination n'émerge pas des positions des divers pays comme justificatif.[10] Au fond, les Chinois n'ont pas tort de penser que les autres pays ne souhaitent pas plus qu'elle de se voir amputés d'une partie de leur territoire.

La « diaspora » ouïghoure

Dans les médias, on englobe souvent les Ouïghours installés en dehors de la Chine sous le vocable de « diaspora ». En anglais, le mot est encore plus fréquent qu'en français. Il n'empêche que le mot est orienté. À l'origine, il est employé pour désigner la situation des Juifs disséminés à travers le monde à la suite de leur persécution dans l'Antiquité. Puis, par métonymie, donc confusion entre ce qui est apparent et réel, on l'emploie pour un groupe ethnique dispersé à la suite d'une catastrophe ou d'un quelconque phénomène de rejet.

Il existe des communautés ouïghoures dans plusieurs pays en dehors de la Chine. On en retrouve dans les pays turcophones d'Asie centrale, en Turquie, au Pakistan, en Arabie saoudite, en Australie, en Amérique du Nord (on parle de 2000 personnes au Canada), au Japon, en Europe occidentale et dans les pays scandinaves. Sauf erreur, il n'existe aucune statistique fiable donnant le nombre d'individus de chaque communauté ni au total.

La plus importante communauté se trouve au Kazakhstan (on parle de 225 000 personnes), la seconde en Turquie (on parle de 20 000 personnes).[11] On lit parfois que le dixième de la population ouïghoure vit en dehors de la Chine.[12] En supposant que cela soit vrai, la proportion ne paraît pas atypique. On estime par exemple en 2006 que 2,7 millions de Canadiens résident en dehors du Canada, ce qui correspond, pour une population à l'époque de 33 millions, à 8 %, un chiffre pas très éloigné du rapport d'un pour dix.[13] Ce qui est certain, c'est que le cas ouïghour ne se compare pas à celui de l'Ukraine dont la population s'expatrie de manière incontrôlée.

Une des difficultés à dénombrer les membres d'une quelconque communauté vient du fait que leur appartenance est changeante autant dans le temps que dans l'espace. Dans le cas de la communauté ouïghoure de Turquie, un universitaire français fait remarquer qu'une partie de ses jeunes ne parlent plus leur langue maternelle. Il fait aussi remarquer — l'entrevue date de 2016 — que les nouveaux arrivés « aspirent surtout à vivre normalement avec leur famille, à avoir un travail et parfois à pratiquer leur religion tranquillement ». On peut alors se questionner, autant pour ces jeunes que pour ces nouveaux arrivés, sur leur appartenance réelle à cette communauté censée les inclure.[14]

On situe le début de l'émigration contemporaine des Ouïghours à la venue de l'Armée populaire de libération au Xinjiang, autour des années 1950. Les gens plus aisés, associés au gouvernement local, s'opposent au communisme chinois et choisissent de rester

fidèles à Tchang Kaï-chek. Avec leurs familles et leurs sympathisants, ils entreprennent à ce moment-là de se diriger par les montagnes vers l'Inde, le Tibet et le Pakistan. Le périple est beaucoup plus difficile que prévu et, en fin de compte, quelques centaines de personnes à peine réussissent à se rendre jusqu'au bout et à quitter le Xinjiang. Cet épisode institue la légende fondatrice d'une sorte d'« exode » ou de « début d'exil » des Ouïghours.

La communauté ouïghoure installée en dehors de la Chine ne constitue définitivement pas une diaspora, du moins dans le sens strict originel appliqué au peuple juif. A) Les Ouïghours ne sont pas tous dispersés, puisque la très grande majorité d'entre eux vivent dans leur pays d'origine. B) Les Ouïghours en dehors de la Chine ne vivent pas tous de l'espoir d'y revenir, particulièrement ceux installés dans un pays non limitrophe. Une bonne partie d'entre eux se trouvent à l'étranger pour des raisons économiques ou professionnelles, disposent de la citoyenneté de leur pays d'accueil, préfèrent souvent les pays offrant de meilleurs avantages aux demandeurs d'asile. C) Les Ouïghours vivant à l'étranger n'ont pas été chassés de la Chine ni n'ont vécu une tragédie collective les obligeant à la quitter. Cela est aussi vrai pour la première vague, consécutive à l'arrivée de l'Armée populaire de libération. Si certains disent qu'il s'agit d'une catastrophe, elle n'a pas visé uniquement les Ouïghours, mais toute une population cent fois plus nombreuse. Prétendre comme on le lit qu'ils ont été victimes d'un « exode forcé » [15] ne résiste pas à l'examen des faits.

Dilnur Reyhan, universitaire française d'origine ouïghoure et fermement engagée dans la cause ouïghoure, fait remarquer dans un article paru en 2012 que les représentants politiques ouïghours n'utilisent pas le terme diaspora et que celui-ci provient plutôt des médias. Elle n'en juge pas moins que, « politiquement parlant », son emploi a ses avantages. 1) Les Ouïghours installés à l'étranger entrent dans une seule case, ce qui renforce leur unité et leur identité collective. 2) L'appartenance à une diaspora devient pour eux une réalité, ce qui n'est pas le cas si on en parle comme des « réfugiés », terme s'appliquant en somme à peu d'entre eux. 3) Au nom d'une diaspora qui est partagée par tous les Ouïghours, les dirigeants à la tête des réseaux et institutions peuvent défendre une revendication politique commune et qui transcende chaque individu.[16]

À lire une entrevue que cette même Dilnur Reyhan donne en 2021 au magazine féminin de mode et de beauté *Marie-Claire* et où elle l'utilise, on en déduit qu'elle a depuis 2012 assumé le mot « diaspora » et compris tous ses avantages.[17] Le mot revient d'ailleurs dans le dernier paragraphe de sa *charte de solidarité avec les Ouïghours* qu'elle a rédigée, et qu'elle demande aux maires et aux partis politiques français de signer : « Article 6 : Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour aider et protéger la diaspora ouïghoure vivant en France. »[18] Les maires et partis politiques français doivent certainement être surpris de se faire demander d'« aider et protéger la diaspora ouïghoure vivant en France ». Contre qui ? Contre quoi ? Ils devraient savoir que, selon ce qu'écrit Dilnur Reyhan en 2012, le mot diaspora « porte, d'une certaine manière, un sens de victimisation ».[19]

Le lobby ouïghour

La migration ouïghoure s'effectue par à-coup. Après la première vague des années 1950, une seconde se produit au début des années 1960, puis une troisième autour des années 1990 alors que la Chine ouvre ses frontières, qu'étudiants et gens d'affaires deviennent plus libres de voyager à l'étranger. Au cours des années 1990, les communautés ouïghoures commencent à se regrouper en créant leurs propres organisations culturelles. Les développements informatiques permettent d'établir des liens entre les diverses communautés éparpillées et même avec les Ouïghours en Chine.

Il est assez surprenant qu'une minorité, la cinquième en importance parmi la cinquantaine de minorités qui composent la Chine, soit propulsée au-devant de la scène et devienne aujourd'hui une préoccupation partout en Occident. Il existe un ouvrage majeur qui explique comment cela a pu se produire, *The Uyghur Lobby : Global Networks, Coalitions and Strategies of the World Uyghur Congress* (Routledge, 2014). L'auteur, Julie Yu-Wen Chen, enseigne à l'Université d'Helsinki.[20] Dans son ouvrage, elle explique le rôle déterminant que le World Uyghur Congress — en français le Congrès mondial ouïghour (CMU) — joue dans cet engouement de tout l'Occident pour une minorité chinoise. Elle en explique aussi toutes les ramifications et toutes les stratégies. Le Congrès mondial ouïghour est un organisme fondé en Allemagne en 2004, visant à regrouper les organisations ouïghoures politiques et culturelles. [21]

À propos du Congrès mondial ouïghour, Yu-Wen Chen parle d'un « lobby », d'un groupe de pression. Elle explique que les Ouïghours installés à l'étranger et les organisations qu'ils fondent au cours des années 1990 sont divisés et que, s'ils s'entendent pour promouvoir l'autodétermination nationale, ils divergent sur tout le reste. Mais comme le courant dominant au sein des organisations locales est à l'effet de recourir à des moyens pacifiques, le Congrès mondial ouïghour réussit assez tôt à s'imposer en se concentrant sur la question nationale et en mettant de l'avant la protection des droits de la personne en Chine.

Il se tisse alors autour du Congrès mondial ouïghour tout un réseau, impliquant des coalitions entre les organisations locales, des liens avec les ONG, des liens avec les médias et les instances politiques locales, où l'on met en œuvre des objectifs et des stratégies visant à réaliser les ambitions politiques du mouvement. En particulier, une pratique considérée comme déterminante consiste à exercer un impact sur l'opinion publique et sur les décideurs politiques de chaque pays où sont établies les organisations locales. Le succès va bien au-delà des espérances. Yu-Wen Chen montre qu'en recevant « la légitimité des démocraties libérales et des organisations gouvernementales internationales », le Congrès mondial ouïghour cesse d'être vu comme un joueur sans importance et est autorisé à parler dorénavant au nom de tous les Ouïghours, y compris ceux résidant en Chine, et à fabriquer en quelque sorte en leur nom le récit les concernant.

Depuis des années, voire depuis ses débuts, le Congrès mondial ouïghour est subventionné par le National Endowment for Democracy (NED). Il s'agit d'une sorte d'ONG liée au gouvernement américain — elle est fondée en 1983 sous le gouvernement Ronald Reagan — et en grande partie financée par le Congrès américain. On dit « grande partie », car il reçoit aussi des fonds de grands groupes du genre Google, Coca-Cola, IBM... On lit souvent que le NED est l'alternative « à manière douce » (*soft-power*) mise en place par les États-Unis pour remplacer la CIA, moins montrable. De toute façon, le NED ne fait pas mystère de ses accointances avec le Congrès américain ni de l'unanimité des deux partis américains à son sujet. « Depuis ses débuts », peut-on lire sur son site, « le NED est resté résolument bipartisan. Créé conjointement par les Républicains et les Démocrates, le NED est gouverné par un conseil d'administration équilibré entre les deux partis et bénéficie du soutien du Congrès à travers le spectre politique. »

On dit aussi sur son site que le « NED opère avec un degré élevé de transparence et de responsabilité reflétant la conviction de nos fondateurs que la promotion de la démocratie à l'étranger doit être menée ouvertement ». Tant mieux, car on retrouve aisément sur son site la liste, présentée ci-dessous, des projets soumis par le Congrès mondial ouïghour et financés par le NED depuis 2016. La transparence a malheureusement ses limites puisque le site ne semble pas permettre d'accéder au même genre de données pour les années antérieures. Peu importe, ce qu'on lit n'en constitue pas moins un éventail suffisant pour qu'on soit autorisé à penser que le Congrès mondial ouïghour est de mêche avec le gouvernement américain.

L'examen des projets affichés sur le site du NED est décidément instructif, confirmant qu'ils s'inscrivent parfaitement dans cette perspective de lobby que documente l'ouvrage de Yu-wen Chen. Le projet de 2016 vise à impliquer des ONG, la communauté internationale et les médias. Celui de 2017 vise à former des jeunes ouïghours à l'action militante (« surveiller, documenter et mettre

en évidence »), aussi à influencer l'ONU et le Parlement européen. Le projet de 2018 reprend celui de 2017 en y ajoutant des interventions auprès de la communauté ouïghoure. Celui de 2019 vise à poursuivre la formation auprès des jeunes ouïghours pour mettre en évidence les violations des droits de la personne, et prévoit une conférence internationale sur les camps de concentration. Les sommes allouées pour ces projets par le NED ne sont pas négligeables : 320 000 \$ en moyenne.

Année : 2016

Montant accordé : 295 000 \$

Titre du projet : Plaidoyer pour les droits de la personne ouïghours

Nom de l'organisation : Congrès mondial ouïghour

Région du projet : Asie

Pays du projet : Xinjiang/Turkestan oriental (Chine)

Objectif du projet : Idées et valeurs démocratiques

Description : Sensibiliser et soutenir les droits de la personne des Ouïghours au Turkestan oriental/Xinjiang. Le bénéficiaire organisera un séminaire international de formation sur les questions ouïghoures et les compétences en matière de plaidoyer. Ce séminaire permettra aux participants d'impliquer efficacement d'autres ONG de défense des droits de la personne, la communauté internationale et les médias dans les efforts de documentation et de défense des droits de la personne ouïghours.

Année : 2017

Montant accordé : 246 000 \$

Titre du projet : Plaidoyer pour les droits de la personne ouïghours

Nom de l'organisation : Congrès mondial ouïghour

Région du projet : Asie

Pays du projet : Xinjiang/Turkestan oriental (Chine)

Objectif du projet : Idées et valeurs démocratiques

Description : Sensibiliser et soutenir les droits de la personne des Ouïghours. Le bénéficiaire organisera des séminaires de formation sur le leadership et le plaidoyer pour les jeunes ouïghours ; surveiller, documenter et mettre en évidence les violations des droits de l'homme au Turkestan oriental/Xinjiang ; et renforcer le plaidoyer sur les questions ouïghoures aux Nations Unies et au Parlement européen.

Année : 2018

Montant accordé : 9 000 \$ *Remarque : Ce montant est un supplément qui a été approuvé séparément.*

Titre du projet : Plaidoyer pour les droits de la personne ouïghours

Nom de l'organisation : Congrès mondial ouïghour

Région du projet : Asie

Pays du projet : Xinjiang/Turkestan oriental (Chine)

Objectif du projet : Idées et valeurs démocratiques

Description : Sensibiliser et soutenir les droits de la personne des Ouïghours. Le programme organisera des séminaires de formation au leadership et au plaidoyer pour les jeunes ouïghours, suivra, documentera et mettra en évidence les violations des droits de l'homme au Turkestan oriental/Xinjiang, défendra les questions ouïghoures aux Nations Unies et au Parlement européen, et soutiendra et coordonnera la diaspora ouïghoure.

Année : 2018

Montant accordé : 354 000 \$ *Remarque : Il s'agit du montant total de la subvention et comprend un supplément qui a été approuvé séparément.*

Titre du projet : Plaidoyer pour les droits de la personne ouïghours

Nom de l'organisation : Congrès mondial ouïghour

Région du projet : Asie

Pays du projet : Xinjiang/Turkestan oriental (Chine)

Objectif du projet : Droits de la personne

Description : Sensibiliser et soutenir les droits de la personne des Ouïghours. Le programme organisera des séminaires de formation au leadership et au plaidoyer pour les jeunes ouïghours, suivra, documentera et mettra en évidence les violations des droits de l'homme au Turkestan oriental/Xinjiang, défendra les questions ouïghoures aux Nations Unies et au Parlement européen, et soutiendra et coordonnera la diaspora ouïghoure.

Année : 2019

Montant accordé : 380 000 \$

Titre du projet : Défendre et plaider les droits de la personne des Ouïghours
Nom de l'organisation : Congrès mondial ouïghour

Région du projet : Asie

Pays du projet : Xinjiang/Turkestan oriental (Chine)

Objectif du projet : Droits de la personne

Description : Sensibiliser et soutenir les droits de la personne des Ouïghours. L'organisation : mènera un plaidoyer international et régional sur les questions ouïghoures; organiser le plaidoyer et la formation des capacités pour les jeunes ouïghours; surveiller, documenter et mettre en évidence les violations des droits de la personne en cours au Turkestan oriental; convoquer une conférence internationale sur les camps de concentration; et fournir un soutien et une coordination à la diaspora ouïghoure.

Qui douterait encore des prétentions du Congrès mondial ouïghour à parler au nom de tous les Ouïghours de cette terre et de n'être qu'un banal lobby doit parcourir l'avis d'embauche ci-dessous, qu'on peut retrouver sur son site, et dont il doit lire certains passages : « une organisation internationale qui représente les intérêts collectifs du peuple Ouïghour », « [qui] défend les droits du peuple ouïghour », « un partenaire crédible et fiable pour la société civile, les États et les institutions internationales »...

LE CONGRÈS MONDIAL OUIGHOUR EMBAUCHE ! [22]

Le Congrès mondial ouïghour (CMO) est une organisation internationale qui représente les intérêts collectifs du peuple ouïghour au Turkestan oriental et à l'étranger et qui promeut les droits de l'homme, la liberté et une solution pacifique et non violente, fondée sur l'État de droit, au conflit du Turkestan oriental. Le CMO s'emploie à défendre les droits du peuple ouïghour dans divers forums et s'est imposé comme un partenaire crédible et fiable pour la société civile, les États et les institutions internationales. Nous recrutons actuellement pour le poste coordinateur/trice de projet (Paris, France). Voir ci-dessous pour plus de détails :

Coordinateur/trice de projet (Paris, France)

Date limite de dépôt des candidatures : 15 avril 2021

Date de début prévue : à déterminer

Position : Le CMO recherche actuellement un assistant de projet qui sera basé à Paris, en France.

Tâches et responsabilités principales

- Élaborer et mettre en œuvre des projets de sensibilisation pour mobiliser les gouvernements, parlements, les organismes multilatéraux, la société civile et d'autres acteurs
- Développer et mettre en œuvre des stratégies médiatiques et de communication pour un public mondial
- Assurer la liaison avec la communauté ouïghoure de la diaspora
- Rédaction de communiqués de presse et de déclarations officielles ainsi que de documents et de matériel de référence
- Assurer la liaison avec les bureaux concernés sur les questions émergentes intéressant le CMO
- Établir et maintenir des relations avec d'autres ONG
- Représentation du CMO lors de réunions, d'événements externes, de présentations, de discours et d'entrevues médiatiques
- Gérer la communication
- Soutien dans le cadre d'autres tâches assignées

Le profit du candidat

- Au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle dans des domaines pertinents (gestion, secteur des ONG)
- Connaissance des institutions européennes et du système des droits de l'homme des Nations unies
- Excellentes capacités d'organisation et d'analyse
- Connaissance des outils de conférence en ligne comme Webex et autres
- Bonnes aptitudes à la communication, à la négociation et à la rédaction
- L'expérience en matière de défense des intérêts et de lobbying est un avantage
- Parler couramment le français et l'anglais (l'ouïghour, le chinois, le russe ou le turc sont un atout)
- Capacité à travailler de manière autonome et dans des délais serrés
- Bonne connaissance des médias sociaux, des messageries électroniques, etc.
- Un engagement à promouvoir les droits de l'homme pour le peuple ouïghour
- La volonté de faire des heures supplémentaires en fonction de la demande est nécessaire
- La connaissance de la situation des droits de l'homme concernant les Ouïghours et/ou en Chine est un avantage

Conditions générales : Poste à temps plein.

Demande : Les candidats qualifiés doivent soumettre, uniquement par courrier électronique (objet du courrier : « Candidature Coordinatrice de Projet »), une lettre de motivation et un CV en français ou anglais à zumretay@uyghurcongress.org, et contact@uyghurcongress.org au plus tard le 15 avril 2021. La date de début sera négociable, mais il est préférable que le candidat commence le plus tôt possible. Le CMO prendra en charge toutes les dépenses et autres frais liés au poste.

L'influence particulièrement réussie du Congrès mondial ouïghour en Occident ne fait pas de doute surtout qu'elle ne date pas d'hier : elle a été longuement et savamment préparée. Déjà, en 2017, lors de son 6^e congrès tenu à Munich, on se précipite de tous les horizons politiques et sociaux du pays pour assister à sa cérémonie d'ouverture. Voilà ce qu'on raconte sur le site : « La cérémonie d'ouverture publique a réuni des membres de la communauté ouïghoure avec des invités de marque, notamment des membres du Parlement européen (eurodéputés), des députés du gouvernement national allemand, des hommes politiques du gouvernement régional bavarois, des universitaires et des représentants de la société civile et des ONG de défense des droits de l'homme, qui ont prononcé des discours exprimant leur soutien, leur solidarité et leurs conseils pour la cause ouïghoure. » [23]

Relativement au NED chez qui le Congrès mondial ouïghour trouve visiblement assistance et inspiration, un commentaire s'impose à propos du droit à l'autodétermination. Dès sa création en 1983, le NED proclame ce droit et le déduit même de l'idée de démocratie. « La démocratie implique le droit du peuple de déterminer librement son propre destin. » Est-ce à dire que le gouvernement américain reconnaît le droit à l'autodétermination ? En fait, contrairement aux autres pays, il n'est guère compromettant pour les États-Unis, lorsque cela fait leur affaire, de clamer pour un groupe son droit à l'autodétermination. Une telle confiance leur vient du 14^e amendement de la Constitution américaine, adoptée après la guerre de Sécession. Celui-ci a pour effet de rendre impossible toute velléité aux États-Unis de faire sécession, que ce soit pour un État ou un territoire... Que le NED puisse travailler, comme avec le Congrès mondial ouïghour, à soustraire le Xinjiang de la Chine ne présente donc en principe pour les États-Unis aucun risque de précédent.

On doit néanmoins observer qu'il existe, bien que les États-Unis puissent se sentir à l'abri de tout risque de démembrement, des groupes réclamant pour tel ou tel territoire américain son droit à l'autodétermination. En 1999, un comité de l'ONU reconnaît « le droit inaliénable du peuple portoricain à l'autodétermination et à l'indépendance ». En 2015, le Pakistan interpelle à l'ONU les États-Unis

pour qu'ils l'accordent aux populations d'Hawaï et d'Alaska. Par ailleurs, il existe des mouvements sécessionnistes au Texas, en Arizona, au Nouveau-Mexique, en Californie, au Colorado, en général dans les États ayant déjà fait partie du Mexique. La révolution paraît cependant encore loin aux États-Unis et ils peuvent continuer à se comporter sans trop de conséquences en parfaits tartufes.

Le récit ouïghour : l'exemple de sa diffusion à Montréal

Dans tout domaine du commerce, des affaires, de la santé, de l'industrie, que ce soit la plomberie, la dentisterie, la mode, la construction, le livre, etc., il existe toute une organisation pour le coordonner, le légitimer, le financer, le réglementer, le maintenir, le développer... Cette organisation implique des praticiens, des chercheurs, des foires, des congrès, des revues, des associations, de la formation, en somme tout un enchevêtrement d'éléments dont la taille et la complexité varient selon le domaine. Pourquoi rappeler tout cela ? Simplement pour que l'on comprenne que le secteur de l'« indignation », sorte de sous-secteur du domaine plus vaste de la « propagande », n'échappe pas à ce modèle de fonctionnement avec ses ONG, ses praticiens, ses donateurs, ses instituts, ses chercheurs, ses congrès, ses publications...

Tout en étant soumis à des modes, tout secteur d'activité s'appuie toujours sur un fond culturel profond. Les ONG, qui « propagent » par exemple l'idée qu'il faut tous en chœur s'indigner à propos du sort de Navalny en Russie ou des Ouïghours en Chine, sont généralement nées dans des pays anglo-saxons. Elles sont donc alors marquées par le fonds culturel propre à la civilisation anglo-saxonne, qui implique de systématiquement privilégier l'individu par rapport à la société. Alors que la liberté religieuse, la liberté de parole, la liberté de commercer, la liberté de consommer à sa guise, la liberté de choisir sa façon de vivre, la liberté même de porter une arme sont fondamentales dans l'imaginaire américain, elles ne sont pas poussées au même paroxysme ni en Chine ni ailleurs dans le monde occidental non anglo-saxon où l'on admet plus volontiers le rôle que joue la société par rapport à l'individu. Ce n'est pas par hasard qu'au cours de l'histoire, le socialisme ou le communisme n'a jamais sérieusement été adopté dans un quelconque pays anglo-saxon : comme il privilégie la société par rapport à l'individu, la greffe échoue.

« Les droits humains en Chine »

Le Montreal Institute for Genocide and Human Rights Studies (MIGS), en français l'Institut d'études sur le génocide et les droits de la personne de Montréal, est rattaché à l'Université Concordia de Montréal. Il travaille dans un créneau particulier de l'indignation, celui du génocide. Le MIGS organise à Montréal le 3 juin 2019 une conférence, intitulée « Les droits humains en Chine ». Dans le sillon de tout ce qui s'est dit jusqu'à maintenant, on se propose de regarder ci-après la contribution d'une telle conférence à la diffusion du récit fabriqué par le Congrès mondial ouïghour.

La conférence du 3 juin 2019 semble faire partie d'une série. Le 9 juin 2020, donc un an plus tard, le même MIGS co-organise une conférence en ligne, « La Chine à la croisée des chemins : défendre les droits de l'homme pendant la pandémie de coronavirus ». Le plus intrigant, c'est qu'elle se déroule en partenariat avec le National Endowment for Democracy. Oui, oui, le NED ! Oui, oui, à Montréal ! Un autre collaborateur de cette conférence en ligne est le Freedom House, qu'on aura bientôt le plaisir de rencontrer. Décidément, l'indignation n'a plus de frontière !

Kyle Matthews dirige le MIGS qui se préoccupe beaucoup, on le devine, du sort des Ouïghours à l'instar de bien d'autres ONG. Matthews se met dans l'embarras en novembre 2020 alors que le Parti Québécois, le parti indépendantiste du Québec, se choisit un nouveau chef en la personne de Paul Saint-Pierre-Plamondon. Sur Twitter, Kyle Matthews le compare dès son élection à Pol Pot — 1,5 million de victimes au Cambodge ! — en l'appelant « Pol Pot Plamondon ». Le nouveau chef, outré, dit reconnaître la « tendance généralisée dans les campus nord-américains à utiliser l'intimidation et la culture du bannissement pour imposer une idéologie ». Pris en flagrant délit d'intolérance, Matthews est forcé de se rétracter. Des plaisantins se demandent si Matthews aime mieux les séparatistes à 10 000 kilomètres en Chine que ceux habitant à Montréal à quelques rues de chez lui, d'autres s'il y a dans son domaine plus d'argent à faire avec les Ouïghours qu'avec les Québécois.

Pour revenir à cette rencontre du 3 juin 2019, le nombre d'invités est élevé : plus d'une trentaine de personnes. La présence de certains d'entre eux mérite d'être signalée : la directrice générale d'Amnistie internationale (c'est seulement au Québec qu'on traduit le nom d'Amnesty International en français, ce qui ne réussit pas toujours à empêcher le jupon du siège social de Londres de dépasser), le lieutenant-général Roméo Dallaire connu pour sa mission au Rwanda lors du génocide, l'ancienne présidente du Congrès mondial ouïghour Rebiya Kadeer, le directeur général du Comité Canada Tibet, un représentant du Freedom House, le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères du Canada, un ancien ambassadeur canadien... On retrouve aussi plusieurs professionnels des médias dont Agnès Gruda et Yves Boisvert de *La Presse*, Sophie Langlois de Radio-Canada.

Irwin Cotler

Parmi les invités, on retrouve l'« honorable » Irwin Cotler. Ne riez pas : c'est comme cela qu'il est présenté. Ancien ministre de la Justice du Canada, il est président du centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne, qu'il a lui-même fondé. C'est une autre ONG. Quel secteur d'avenir ! En réaction aux sanctions adoptées par le Canada contre la Russie lors du rattachement de la Crimée, il est dans la liste des Canadiens interdits de séjour là-bas. Cotler est un ancien président du Congrès juif canadien, un groupe de pression et de défense de la communauté juive canadienne.

L'exposé de Cotler s'inscrit sous la thématique « Le Canada, leader en droits de la personne ». Il plaide pour que le Canada soit plus actif dans la prévention des atrocités de masse et des violations flagrantes des droits, et pour qu'on mette fin à la culture de l'impunité. Il dénonce le traitement réservé par la Chine à ses minorités et ses dissidents, parle dans le cas du Xinjiang de la création de « camps de concentration ». Il propose que le « monde libre » s'élève contre l'attribution des Jeux olympiques d'hiver 2022 à la Chine.

Le bla-bla aurait indéfiniment continué, n'eût été une surprise ! Deux manifestants surgissent sur la scène avec des affiches où est écrit « Free Palestine » ! Un troisième arrive, reproche à Cotler de pratiquer le « deux poids, deux mesures » en matière de droits de la personne, de pas critiquer l'apartheid et les crimes d'Israël envers les Palestiniens. Dans la salle, certains protestent contre ces invités non mentionnés dans le programme. Quelques voix demandent au contraire qu'on les écoute.





Irwin Cotler interrompu. Photo de Janice Arnold extraite de :

<https://www.cjnews.com/news/canada/cotler-speech-disrupted-by-pro-palestinian-activists>

Le pauvre Kyle Matthews arrive en vitesse. Il tente de chasser les intrus. Dans la salle, certains ricanent à le voir se disputer avec les trois manifestants pour savoir qui a droit au contrôle du micro. Une fois les trouble-fêtes chassés et le calme revenu, Matthews s'excuse auprès de la salle et blâme la sécurité de ne pas leur avoir barré la route. Les mêmes plaisantins que tantôt disent cette fois qu'il est bien difficile de réclamer la liberté d'expression dans la salle où se réunissent ceux qui, comme Matthews, discutent savamment de l'importance de la liberté d'expression et en font leur pain et beurre !

Freedom House

Au cours de la journée, un représentant du Freedom House prend la parole. Freedom House est basé à Washington. Il a été fondé en 1941 pour combattre le nazisme. Le nazisme a disparu, mais pas l'ONG mise en place pour le terrasser ! L'organisme comporte un personnel de plus d'une centaine de personnes et est financé pour l'essentiel par le gouvernement américain. Si les mauvaises langues disent qu'il est lié à la CIA, il produit des recherches sur l'expansion de la liberté dans le monde et possède des bureaux dans une douzaine de pays. On lit sur son site que « la prédominance américaine dans les affaires internationales est essentielle pour la cause des droits de l'homme et de la liberté ». Qui sait, cette étrange réflexion est peut-être liée à ce qu'on appelle l'« exceptionnalisme américain ».

Les témoins présents à la conférence du 3 juin, consultés pour la rédaction de cet article, ne s'entendent pas sur le nom du représentant du Freedom House appelé à prendre la parole. Le programme de la journée annonce son président, Michael J. Abramowitz, ancien correspondant à la Maison-Blanche pour le Washington Post, mais comme il y a toujours dans ce genre d'organisation des ratés, il peut avoir été remplacé à la dernière minute par quelqu'un d'autre. Mais peu importe, celui parlant au nom du Freedom House aurait abordé sans détour la situation en Chine des Ouïghours. Il aurait évoqué l'idée d'une grande campagne à mener pour annuler ou déplacer les Olympiques de 2022 prévues à Pékin, le prétexte devant être le génocide entrepris par la Chine des Ouïghours. Il se serait aussi enflammé au cours de son exposé, dressant un parallèle entre Pékin en 2022 et Munich en 1936, les deux seuls pays hôtes avec des camps de concentration ! Les témoins rapportent qu'Yves Boisvert de *La Presse* approuve de la tête, deux fois plutôt qu'une.

Victims of Communism Memorial Foundation

Après avoir entendu parler du National Endowment for Democracy (NED), puis du Freedom House, les lecteurs doivent se demander s'il en existe encore beaucoup d'autres organisations à Washington actifs dans le domaine de la propagande. En fait, il y en a quelques autres comme tout un système de diffusion internationale par radio et télévision, *Voice of America* (VOA), en français *La Voix de l'Amérique*, contrôlé par gouvernement américain. Mais les États-Unis ne sont plus les seuls à recourir à ce type de canal pour leur propagande. Peu importe, il y a un organisme impliqué dans le dossier ouïghour et au sujet duquel il faut absolument parler. Il s'agit d'une association anticommuniste du nom de *Victims of Communism Memorial Foundation* (VOC). Elle n'est pas démunie : 12 millions \$ de revenus par année ! Dans son dernier rapport annuel, celui de 2019, elle rappelle qu'elle a pour vision « un monde d'où le communisme est absent » et qu'elle a pour mission « d'éduquer les générations montantes sur l'idéologie, l'histoire et l'héritage du communisme ».[26]

La *Victims of Communism Memorial Foundation* tient rigoureusement à jour le nombre de pertes humaines causées par le communisme. Elle rajoute évidemment à ce bilan toutes les victimes de la COVID-19 dans le monde, puisqu'elle accuse le gouvernement chinois d'en être responsable. Bonne nouvelle, car elle est en voie de créer le « premier musée au monde dédié à l'histoire complète du communisme vécue par plus de 40 nations depuis 1917 ». Une partie du projet doit ouvrir en 2021 au cœur de Washington. Si quelqu'un se surprend d'un tel concept, qu'il sache que le Larousse définit une *fixation* comme la persistance « d'un attachement à une personne ou à une situation normalement liée au passé et disparue, entraînant des satisfactions narcissiques régressives ».

Si on lit un quelconque article sur les Ouïghours, on cite invariablement le Dr Adrian Zenz comme le grand expert de la question. Il est même venu témoigner à Ottawa sur le sujet. C'est lui qui parle de millions de victimes causées par la Chine et qui crie au génocide. Justement, on apprend dans le même rapport annuel 2019, à la page 21, qu'il s'est joint en octobre 2019 à la VOC en tant que chercheur principal. On ajoute que, depuis son arrivée au sein de l'entreprise, le Dr Zenz a été cité plus de 240 fois dans plus de 120 médias, y compris *The Wall Street Journal*, *The New York Times*, la BBC, Bloomberg et CNN. Avec la VOC comme employeur, on peut certes douter de la crédibilité d'Adrian Zenz comme chercheur impartial. Mais quant à sa contribution au secteur d'activité de son employeur, c'est-à-dire la propagande, on doit certainement lui concéder qu'il est un employé très efficace. On a peut-être oublié de le dire, mais le mot « propagande » vient d'un adjectif latin qui, littéralement, veut dire « qui doit être propagé ».

Countering Communist Propaganda in the Media

In 2019, VOC experts produced 53 op-eds. VOC research was cited over 480 times in media outlets such as *The New York Times*, *Forbes*, *CNN*, *Associated Press*, *Asia*, *Politics*, and *For News*. Our annual poll on Attitudes Toward Socialism, Communism, and Collectivism was cited over 100 times. VOC experts participated in over 40 radio appearances and 16 TV appearances on shows such as *CNN* Newsroom, *CSPAN's Washington Journal Report*, *Bloomberg Markets*, and *For Business's Money 8 CA*.



52
Op-Eds

40
Radio Appearances

480
Citations for Media Outlets

16
TV Appearances





Rebiya Kadeer

Il est temps de retourner à cette conférence du 3 juin 2019. Un atelier, intitulé « Les droits de la personne en Chine », réunit Rebiya Kadeer, ancienne présidente du Congrès mondial ouïghour, et Sherap Therchin, directeur du Comité Canada Tibet.[27] Le programme annonce aussi la présence de Yang Xianli, survivant du massacre de la place Tiananmen, mais il semble faire faux bond. Les échanges — une vidéo est encore disponible en ligne — sont animés par Agnès Gruda, journaliste à *La Presse*. Therchin parle surtout de libertés religieuses bafouées au Tibet et de l'impact psychologique que cela engendre. Kadeer parle du peuple ouïghour en train de disparaître, de camps de concentration, d'enfants mourant chaque jour, de conditions abominables, d'organes qu'on vend aux riches Arabes, car halals. Répondant à une question d'Agnès Gruda, Kadeer parle d'alliance du Tibet, de Hong-Kong et du Xinjiang pour obtenir pour chacun l'indépendance et demande à tous les pays de prendre leurs responsabilités.

À propos d'organes retirés de prisonniers ouïghours pour fin de transplantation, voire vendus à de riches Arabes parce que halals, la chose est possible, cependant difficile à prouver et impossible à infirmer. Ce qu'on sait, c'est que la Chine reconnaît avoir déjà prélevé des organes sur des prisonniers exécutés, un commerce qui aurait été très lucratif. La Chine reconnaît ses torts en 2006 après des années de dénégation, et accepte de respecter les normes internationales à l'effet d'obtenir l'autorisation préalable d'un donneur. Elle met alors en place des registres de donneurs qui atteignent leur vitesse de croisière en 2010. Le lecteur peut même aller à l'adresse suivante pour voir comment s'y inscrire : <https://www.savelife.org.cn/>.

Il est vrai cependant que les accusations de trafic d'organes ne cessent pas malgré l'admission de la Chine. On en retrouve par exemple sur le site de Freedom House.[28] Le *Washington Post*, qui s'intéresse au sujet, étudie une recherche de source canadienne accusant la Chine de réaliser « secrètement » 60 000 à 100 000 greffes d'organes par année, principalement avec ceux prélevés sur des disciples de Falun Gong. Remarquez que si c'est « secret », on ne devrait pas être censé le savoir. En tout cas, le journal arrive à la conclusion que rien ne permet de le croire. [29] Pour ce qui est d'un trafic avec des pays arabes, il peut sembler difficile à réaliser, du moins à grande échelle, puisqu'il faut tenir compte de la courte période entre le moment où un organe est prélevé et celui où il doit être greffé : trois à quatre heures pour un cœur, six heures pour un foie, six à huit heures pour un poumon, 24 à 36 heures pour un rein.

Rebiya Kadeer, qui vit aux États-Unis depuis 2005, se présente comme la leader spirituelle des Ouïghours. Quand la Chine l'accuse d'être une criminelle parce que séparatiste, on peut certainement prendre le tout avec un grain de sel. S'il faut traiter de criminels tous les indépendantistes de ce monde, cela fait sensiblement augmenter le taux de criminalité (comme au Québec !).

Kadeer est l'objet de la part de la Chine d'une accusation plus sérieuse, répétée de manière constante depuis des années et dont la Chine ne démord pas. Elle l'accuse en lien avec les événements se produisant en 2009 dans la capitale du Xinjiang, Urumqi, alors que des Hans sont la cible d'attaques de la part de Ouïghours. À la suite de ces événements, Kadeer parle dans les médias de la disparition en une nuit de 10 000 Ouïghours.[30] Plus tard, le Congrès mondial ouïghour dont elle est alors présidente parle dans un communiqué de « peut-être » des milliers de morts.[31] La Chine réplique. Elle accuse d'abord Kadeer d'être une « actrice », dit qu'il y a eu 197 personnes mortes. Elle l'accuse ensuite d'être l'instigatrice de ces troubles, qu'ils ont été planifiés par le Congrès mondial ouïghour et qu'elle dispose de retranscriptions d'appels téléphoniques le confirmant. Appelé à la rescousse, le dalaï-lama est catégorique : Rebiya Kadeer est non-violente! [32] Comme lui !

Agnès Gruda

Suffit-il de présenter à gros traits ce qui se dit à propos des Ouïghours en cette journée du 3 juin 2019 à l'occasion de cette conférence à Montréal pour penser que l'impact du Congrès mondial ouïghour s'arrête là ? Non, puisqu'il faut penser à l'effet multiplicateur. Cette journée outille les participants de connaissances suffisantes, surtout du point de vue à adopter, pour reparler des Ouïghours comme s'ils en sont devenus des connaisseurs. Encore faut-il la bonne occasion pour ce faire.

Le dossier ouïghour revient sur les devants de la scène à plusieurs reprises par la suite. Au début de janvier 2021, les initiatives se multiplient un peu partout dans le monde et les médias sont plus actifs que jamais. Le Royaume-Uni et le Canada adoptent des mesures pour empêcher les marchandises du Xinjiang « liées au travail forcé présumé » de parvenir aux consommateurs. *Le Devoir* explique : « Selon des experts étrangers, un million d'Ouïghours, principale minorité ethnique du Xinjiang, ont été placés en détention ces dernières années dans des camps de rééducation politique. Pékin dément et affirme qu'il s'agit de centres de formation professionnelle destinés à éloigner les personnes de la tentation de l'islamisme, du terrorisme et du séparatisme après une série d'attentats attribués à des Ouïghours. »[33]

À la fin janvier 2021, le gouvernement du Canada semble encore hésiter à qualifier le sort des Ouïghours de « génocide ». *La Presse* explique : « Le gouvernement "prend très au sérieux les allégations de génocide" de la minorité musulmane des Ouïghours au Xinjiang, en Chine, mais n'est pas encore prêt à le reconnaître officiellement, a plaidé mercredi le premier ministre Justin Trudeau. » [34] Agnès Gruda n'en peut plus. Le 6 février 2021, elle écrit dans *La Presse* un long article sur les Ouïghours portant comme titre « Les femmes, cibles de la guerre démographique au Xinjiang ». Le texte est organisé en gros autour de deux témoignages, l'un provenant d'une certaine Qelbinur Sidik, l'autre d'une certaine Gulbahar Haitiwaji. Gruda s'appuie aussi, mais dans une faible mesure, sur une entrevue d'Adrian Zenz avec l'Associated Press.

Sur le moteur de recherche Google, on trouve 12 900 sites où le nom de Qelbinur Sidik est mentionné. Cela paraît solide à première vue et n'importe qui dirait qu'il s'agit d'un témoignage fondamental et décisif. Or, on fouille et on réalise qu'il n'y a le témoignage que



Photo d'Agnès Gruda avec une Kalachnikov, affichée sur sa page Facebook jusqu'en décembre 2019, semble-t-il prise dans la région de Benghazi derrière les lignes djihadistes, à l'occasion d'un reportage pour *La Presse* en Syrie.

d'une seule personne, qu'il est fait au départ auprès de l'ONG Fondation néerlandaise des droits de l'homme ouïghour (Dutch Uyгур) en juillet 2020, laquelle fait partie du Congrès mondial ouïghour, puis qu'il fait le tour du monde. Quand on regarde les sites, on voit qu'ils se recopient tous les uns les autres. On constate qu'au début, les médias reprenant le témoignage de Qelbinur Sidik font preuve d'une certaine prudence, disant qu'ils n'ont aucune preuve sur ce qu'elle raconte. Et puis, cette prudence disparaît avec des explications parfois complètement loufoques (« c'est si dérangeant qu'on doit la croire »).

Gruda dans son texte ne fait aucune mise en garde sur le témoignage de Qelbinur Sidik. Il s'agit pourtant d'un demandeur d'asile cherchant à s'installer aux Pays-Bas et qui a intérêt à présenter les choses d'une manière pouvant l'avantager dans sa procédure. Gruda peut au moins signaler que, selon les statistiques, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada rejette en 2018 à peu près la moitié des demandes provenant de Chine.[35]

L'autre témoignage sur lequel s'appuie Agnès Gruda est celui d'un livre signé par Gulbahar Haitiwaji. Celle-ci vit en France depuis dix ans et prétend que, sous un quelconque prétexte, on l'a rappelée en 2016 pour qu'elle retourne au Xinjiang. Le titre du livre est « Rescapée du goulag chinois ». Elle prétend s'être retrouvée en prison en Chine. Le problème pour Gulbahar Haitiwaji, c'est que l'Ambassade de Chine à Paris publie à la suite de la parution de son livre et des nombreux articles parus dans la presse française à son sujet un long communiqué où elle donne tous les détails de ses divers séjours en Chine, de ses activités, de ses rencontres, du moment où on l'a interrogée. On y indique qu'elle n'a jamais été détenue et n'a subi aucuns sévices durant son séjour.[36] On a plutôt tendance à croire l'Ambassade de Chine, non seulement à cause des détails extrêmement précis de sa réponse, mais aussi du côté un peu invraisemblable de l'histoire racontée dans le livre..

On peut soupçonner que Qelbinur Sidik et Gulbahar Haitiwaji sont en service commandé pour le compte du Congrès mondial ouïghour. Il suffit de lire à ce propos une note sur son site. « Le 13 février [2021], le Congrès mondial ouïghour a organisé une réunion virtuelle pour souligner le courage de tous les survivants du camp. Ces braves Ouïghours et Kazakhs qui ont été témoins de première main des crimes génocidaires du Parti communiste chinois ont partagé leurs témoignages avec la communauté internationale et ont donné une meilleure compréhension de la gravité de la situation. » Et on donne dans la longue liste les noms de Qelbinur Sidik et de Gulbahar Haitiwaji. Et on poursuit en disant que le Congrès mondial ouïghour « applaudit chacun d'entre eux et apprécie leur immense contribution à la cause. Pour montrer sa gratitude, le WUC a décerné aux survivants du camp un prix pour leur bravoure et chacun d'eux a reçu une contribution de 1 000 euros. » Voilà ! 1 000 euros [37] pour leur « immense contribution à la cause ». Intéressant pour un demandeur d'asile. Intéressant aussi pour Gulbahar Haitiwaji que l'Ambassade de Chine dit connue dans son milieu pour être paresseuse. (Vraiment, la Chine ne respecte pas la confidentialité des dossiers privés comme chez nous ! Autre pays, autres mœurs !)

Yves Boisvert

Quant à lui, Yves Boisvert entre en action le 19 février 2021 en signant un article dans *La Presse* où il reprend comme en « copier-coller » le récit du Congrès mondial ouïghour : « Des femmes stérilisées en masse. D'autres violées. Des millions de gens condamnés au travail forcé. Des camps de concentration où sont "rééduquées" de 1 à 2 millions de personnes. Une région complètement bouclée, où toutes les communications sont surveillées. » Voilà ensuite Yves Boisvert, en brave soldat de la cause, annoncer péremptoirement qu'il « a un nom pour décrire ce qui se passe en Chine avec les Ouïghours : "génocide". »

Yves Boisvert fait une large place dans son article à Irwin Cotler qui accuse Pékin de vouloir « assimiler cette minorité musulmane de 12 millions de personnes ». Comme quoi la journée du 3 juin 2019 n'a pas été inutile, Boisvert attribue à Cotler le lien établi par le représentant de Freedom House avec les jeux de Berlin de 1936 : « Déjà en 1936, bien avant l'Holocauste, les Jeux de Berlin étaient les Jeux de la honte. Pour moi, les Jeux en Chine en 2022 seraient les Jeux de la honte aussi. Nous avons une obligation morale d'agir immédiatement. »

Les lecteurs d'Yves Boisvert savent tous qu'il écrit très bien. Cela joue cependant des tours aux lecteurs, car ils ne savent plus à la fin ce qui relève du réel ou du roman. « Mais l'ampleur des violations, la gravité des actes, les preuves d'un génocide... tout ça nous place dans une autre catégorie morale et nous oblige en effet à décider : veut-on vraiment réunir "la jeunesse du monde entier" devant Xi Jinping pour célébrer le sport pendant qu'un génocide a lieu en sourdine dans le pays ? Pour ensuite lire tristement sur le bilan de la répression ? On ne pourra pas dire qu'on ne le savait pas, en tout cas : l'abjection est décrite en toutes lettres. »

Roméo Dallaire

Quant à Roméo Dallaire, il entre en action le 14 mars 2021 sur le réseau de Radio-Canada. « Le lieutenant-général à la retraite Roméo Dallaire, qui a piloté l'intervention de l'ONU lors du génocide rwandais de 1994, craint de voir l'histoire se répéter en Chine avec la minorité musulmane ouïghour. Il somme le Canada d'agir avant qu'il soit trop tard. » Il est aussi selon lui inadmissible que des Jeux olympiques se tiennent en Chine dans le contexte actuel.[38]

Sur le site de Radio-Canada où on parle de l'intervention de Roméo Dallaire, on mentionne un rapport d'expert publié au cours de la semaine et qui conclut « que la Chine est bel et bien responsable d'un génocide contre la minorité musulmane et réclame des sanctions contre l'empire du Milieu ». On oublie de mentionner qu'on retrouve dans les gens consultés pour le produire des personnages sérieux, complètement objectifs, au-dessus de tout soupçon et sans parti pris, des gens comme Irwin Cotler, Kyle Matthews et surtout Adrian Zenz. On oublie aussi de mentionner qui sont les rédacteurs de cet opus.

Le rapport est produit par un certain Azeem Ibrahim, qui dirige le *Newlines Institute for Strategy and Policy*. [39] Cet institut est relié à une université privée américaine du nom de Fairfax University of America et qui attire en 2020-2021 un total de 153 étudiants.[40] L'université gère cet institut de recherche, fondé en 2019 (anciennement le Center for Global Policy) et qui prétend être un groupe de réflexion non partisan, « travaillant pour une compréhension approfondie de la géopolitique des différentes régions du monde et de leurs systèmes de valeurs ». Quant au dénommé Azeem Ibrahim, qui le dirige, il est selon sa biographie trouvée sur Internet un ancien réserviste de l'armée américaine et qui enseigne au United States Army War College, une école américaine située à Carlisle et dépendant de l'armée de terre des États-Unis.[41] Quand on lit le rapport, on s'aperçoit qu'il s'agit simplement d'une banale revue de littérature. En plus, bien facile à faire : en peu de temps, Zenz qui travaille pour la *Victims of Communism Memorial Foundation* a réussi à se faire citer 240 fois dans plus de 120 médias. Avec seulement lui, on a déjà beaucoup de matériel !

Paul Lavoie

Le texte qui précède est long et peut en décourager plusieurs. En le lisant, il apporte néanmoins la certitude, le tout dit sans trop de prétention, que tout ce dossier ouïghour, où on fait appel aux bons sentiments et demande à tous de s'indigner, n'est rien d'autre qu'une vaste entreprise de mystification. La Chine a peut-être ses défauts, mais ne mérite pas d'être diabolisée pour de viles

raisons économiques. Après tout, les Chinois font aussi partie du genre humain. (Paul Lavoie)

Notes :

- ¹ Pour d'autres éléments relatifs au dossier ouïghour, on peut lire [La Chine, les Ouïghours, le Xinjiang et la propagande : les faits d'abord](#). Le même article, complété par certaines informations concernant Tibet, se retrouve aussi sur le site belgo-luxembourgeois <http://tibetdoc.org/index.php/politique/ouighours-et-tibetains/623-les-ouighours-et-son-precedent-tibetain-non-a-la-propagande-les-faits-d-abord> .
- ² L'histoire des Ouïghours se différencie selon les points de vue ouïghour, chinois, turc et européen.
- ³ Voir par exemple : Artoush Kumul, « Le "séparatisme" ouïghour au xx^e siècle : Histoire et actualité », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n° 25, 1998 ; Rémi Castets, « Le nationalisme ouïghour au Xinjiang : expressions identitaires et politiques d'un mal-être. », *Perspectives chinoises*, n° 78, juillet-août 2003 ; Françoise Aubin, « L'arrière-plan historique du nationalisme ouïghour. Le Turkestan oriental des origines au XX^e siècle », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n° 25, 1998.
- ⁴ Compte rendu n° 087 de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, 25 septembre 2018 : séance de 17 heures.
- ⁵ Voir par exemple : <https://www.mondialisation.ca/hong-kong-une-contre-revolution-qui-se-pretend-une-liberation/5636125>
- ⁶ Rapporté par *Le Figaro* : <https://www.lefigaro.fr/international/chine-les-separatistes-seront-tailles-en-pieces-20191014> .
- ⁷ Patry, A. (2010). Le sécessionnisme au XX^e siècle. *Bulletin d'histoire politique*, 18 (2), 157–182. Wikipédia fournit une liste des pays touchés.
- ⁸ Voir par exemple : http://french.xinhuanet.com/2021-03/13/c_139807274.htm .
- ⁹ Voir par exemple : Denis Monière, *Pour comprendre le nationalisme du Québec et ailleurs*, PUL, 2001, p. 57-64.
- ¹⁰ Voir par exemple : <https://www.un.org/press/fr/2020/agshc4287.doc.htm> .
- ¹¹ https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/SDIR/document-pertinent/10277108#_suppression_e
- ¹² Voir par exemple : Frédérique-Jeanne Besson, « Les Ouïghours hors du Turkestan oriental : de l'exil à la formation d'une diaspora », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, no 25, 1998.
- ¹³ Statistiques Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-008-x/2008001/article/10517-fra.htm#tnt1bx>
- ¹⁴ Entretien avec Rémi Castets de l'université de Bordeaux-Montaigne : <https://asialyst.com/fr/2016/01/21/de-la-chine-a-la-turquie-exil-des-ouighours/> .
- ¹⁵ Voir : Reyhan, D., Diaspora ouïghoure et identité diasporique, 2012 (https://grotius.fr/diaspora-ouighoure-et-identite-diasporique/#.YFEzdK_ATIU).
- ¹⁶ Voir : Reyhan, D., Diaspora ouïghoure et identité diasporique, 2012 (https://grotius.fr/diaspora-ouighoure-et-identite-diasporique/#.YFEzdK_ATIU).
- ¹⁷ <https://www.marieclaire.fr/dilnur-reyhan-interview-ouighours-sterilisation-forcee-chine-camps-de-concentration,1369633.asp>
- ¹⁸ https://www.dropbox.com/sh/5ntr6jbs9c3lycb/AAA_o2ocoDQxZ3t2rMxP7c_ua?dl=0&preview=Charte+de+solidarite%C3%A9.pdf
- ¹⁹ Voir : Reyhan, D., Diaspora ouïghoure et identité diasporique, 2012 (https://grotius.fr/diaspora-ouighoure-et-identite-diasporique/#.YFEzdK_ATIU).
- ²⁰ On peut consulter son site : <https://researchportal.helsinki.fi/en/persons/julie-yu-wen-chen> .
- ²¹ Un article dans Voice of America de 2004 cite la responsable pour l'Asie du National Endowment for Democracy qui se félicite. « La capacité des groupes à se réunir à Munich pour la création du Congrès mondial ouïghour, je pense, doit être prise au sérieux », a-t-elle déclaré. « De toute évidence, c'est encore [à ses] débuts, mais je pense que c'est une grande réussite. » Voir : <https://www.voanews.com/archive/new-uyghur-leader-calls-non-violent-opposition-china-2004-06-30>
- ²² <https://www.uyghurcongress.org/fr/le-congres-mondial-ouighour-empauche/>
- ²³ <https://www.uyghurcongress.org/en/introducing-the-world-uyghur-congress/fifth-general-assembly-of-the-world-uyghur-congress/>
- ²⁴ En 1865, après la guerre de Sécession, les États ont renoncé à leur droit de quitter l'Union, ce qui se traduit dans le 14^e amendement par le fait que la citoyenneté américaine est une citoyenneté fédérale et ne peut donc être enlevée à un citoyen.
- ²⁵ <https://www.un.org/press/fr/1999/19990706.agcol165.html>
- ²⁶ <https://victimsofcommunism.org/about/annual-report/>
- ²⁷ <https://www.cpac.ca/en/programs/public-record/episodes/66002579/#> <https://www.cpac.ca/en/programs/public-record/episodes/66002579/>
- ²⁸ <https://freedomhouse.org/report/2017/battle-china-spirit-falun-gong-religious-freedom>
- ²⁹ https://www.washingtonpost.com/world/asia_pacific/in-the-face-of-criticism-china-has-been-cleaning-up-its-organ-transplant-industry/2017/09/14/d689444e-e1a2-11e6-a419-eefe8eff0835_story.html
- ³⁰ <https://www.ledevoir.com/monde/260925/10-000-ouighours-disparus-en-une-nuit>
- ³¹ https://www.liberation.fr/planete/2009/07/29/une-opposante-ouighoure-evoque-10000-disparus-en-une-nuit-a-urumqi_573153/
- ³² <https://www.dalailama.com/news/2009/dalai-lama-backs-uyghur-leader-amid-protests-from-china>
- ³³ <https://www.ledevoir.com/monde/593168/le-royaume-uni-denonce-la-barbarie-de-la-chine-contre-les-ouighours>

³⁴ <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2021-01-27/reconnaissance-d-un-genocide-ouïghour/le-canada-pas-encore-pret-a-trancher.php>

³⁵ <https://irb-cisr.gc.ca/fr/statistiques/asile/Pages/SPRStat2018.aspx>

³⁶ <http://www.amb-chine.fr/fra/zfzj/t1855934.htm>

³⁷ <https://www.uyghurcongress.org/en/wuc-awards-camp-survivors/>

³⁸ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1777104/rerelations-canada-chine-traitement-minorite-musulmane>

³⁹ <https://www.azeemibrahim.com/>

⁴⁰ <https://www.fxua.edu/>

⁴¹ <https://www.armywarcollege.edu/>

Avis de non-responsabilité: Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Copyright © Paul Lavoie, Mondialisation.ca, 2021